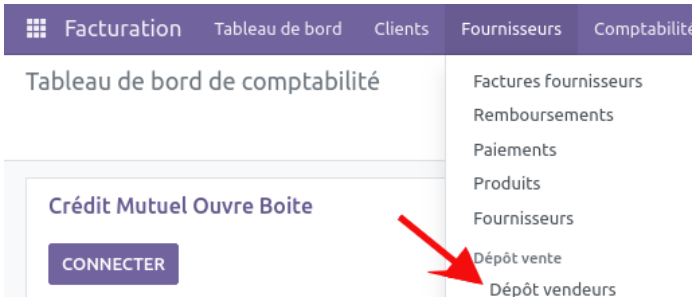
Pour plus de contenu, connectez-vous !

Facture de commission

> Attention à bien vérifier que TOUTES les sessions de point de vente soient totalement clôturées (Bouton "Fermer et valider les écritures comptables") avant d'éditer une facture de commission. L'édition des facture de commission se base sur des lignes en comptabilité. Si une session n'est pas clôturée, ses ventes ne sont pas comptabilisées.

Régulièrement (chaque fin de mois par exemple), il faut éditer une facture de commissions pour savoir le montant à reverser au dépôt-vendeur.

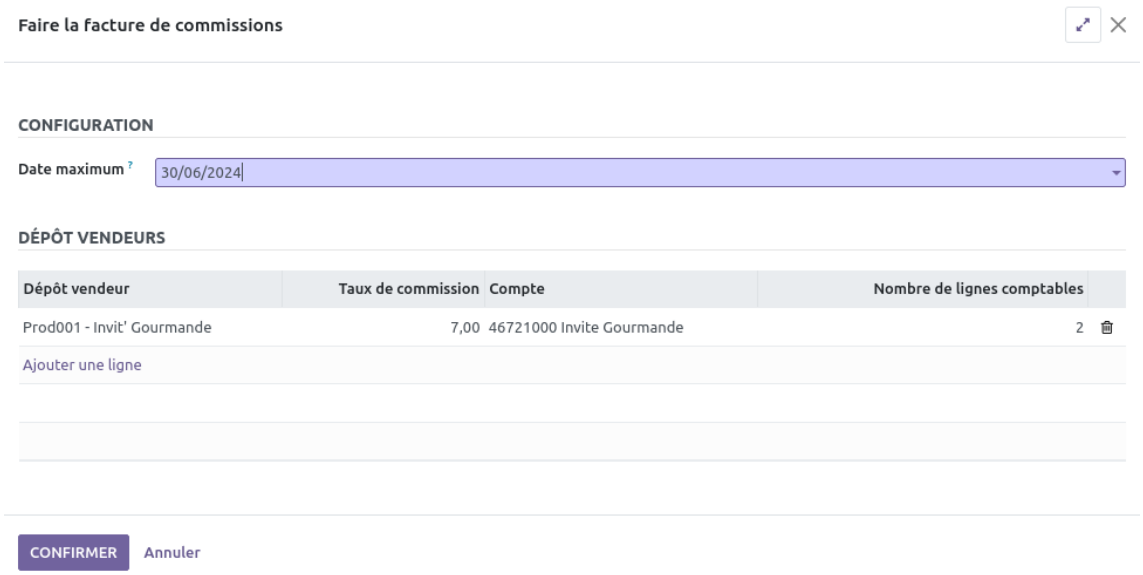
- Menu Facturation >> Dépôt vente >> Dépôt vendeurs



- Cliquer sur le bouton "faire la facture de commissions" en fin de ligne



- Une date maximum est demandée. Sont prises en compte toutes les ventes inférieures à cette date et n'ayant pas encore donné lieu à une facture de commission.

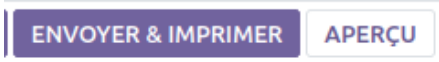


- Odoo indique combien d'écritures comptables sont concernées pour ce dépôt-vendeur et cette période :

 En cliquant sur "Confirmer", on déclenche la création d'une **facture de commission**

> On retrouve ces factures de commission dans Facturation >> Clients >> Factures

- On clique sur la facture
- On la valide et on l'imprime en PDF : bouton



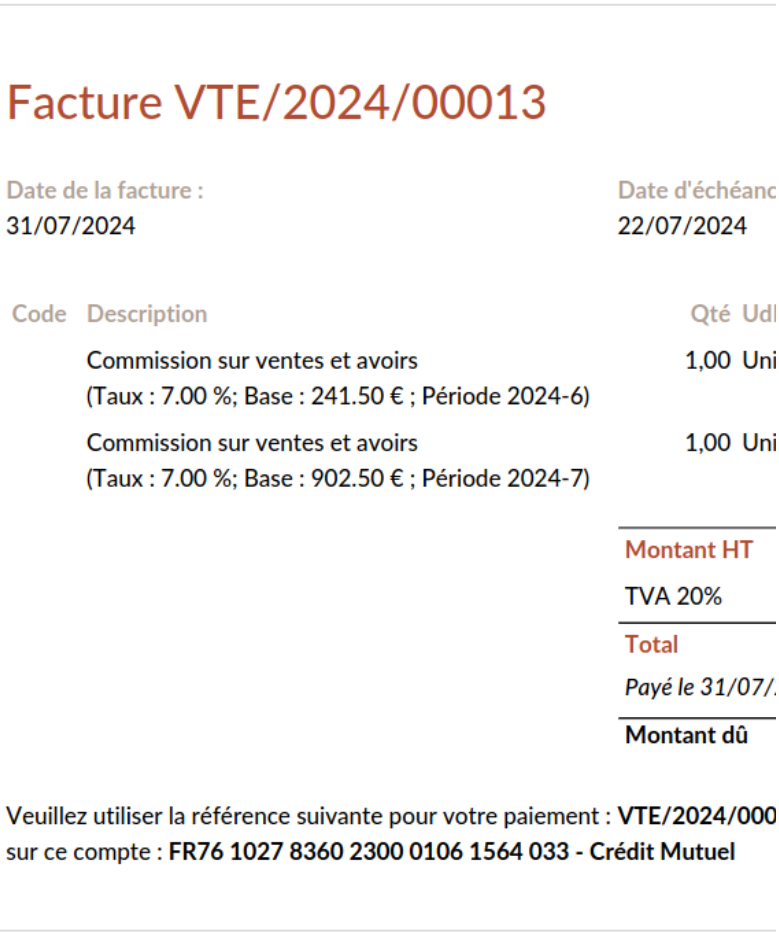
- Le document obtenu se compose comme suit :

Page 1 :

- Ici on a encaissé 1 144€ HT (241,5 + 902,5 => base)

> NB : si le dépôt vendeur est non assujetti, la base HT = TTC. Il n'y a pas de taxe sur la base, mais il doit y en avoir sur la commission

- Avec une commission de 7%
- 7% de 1 144€ = 80.09€



Facture VTE/2024/00013

Date de la facture : 31/07/2024

Date d'échéanc 22/07/2024

Code	Description	Qté	Udl
	Commission sur ventes et avoirs (Taux : 7.00 %; Base : 241.50 € ; Période 2024-6)	1,00	Uni
	Commission sur ventes et avoirs (Taux : 7.00 %; Base : 902.50 € ; Période 2024-7)	1,00	Uni

Montant HT

TVA 20%

Total

Payé le 31/07/

Montant dû

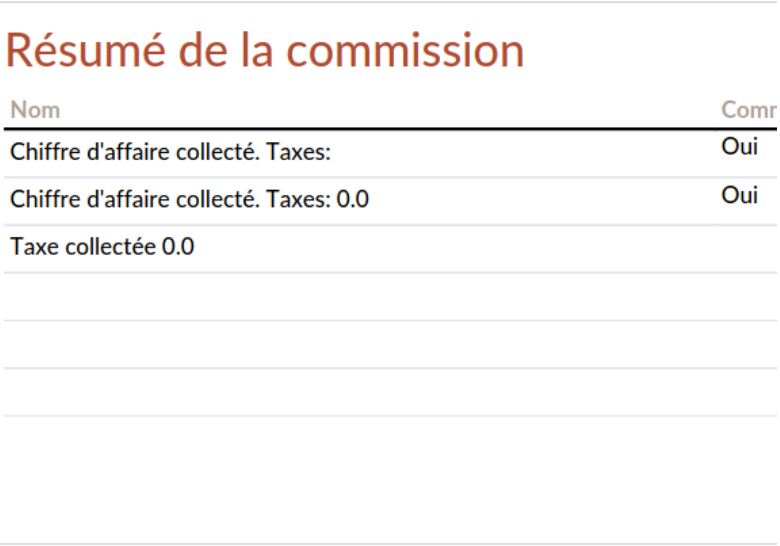
Veuillez utiliser la référence suivante pour votre paiement : **VTE/2024/000**
sur ce compte : **FR76 1027 8360 2300 0106 1564 033 - Crédit Mutuel**

Page 2 :

- Avec la TVA 20%, la somme des produits encaissés est de 1 144 € et la commission de 96,10 €

- 1 144 € - 96,10 € = 1 047,90 € TTC que l'on doit reverser

(dans cet exemple, le dépôt vendeur n'est pas assujetti à la TVA. S'il l'était, la TVA serait forcément de 20%).



Résumé de la commission

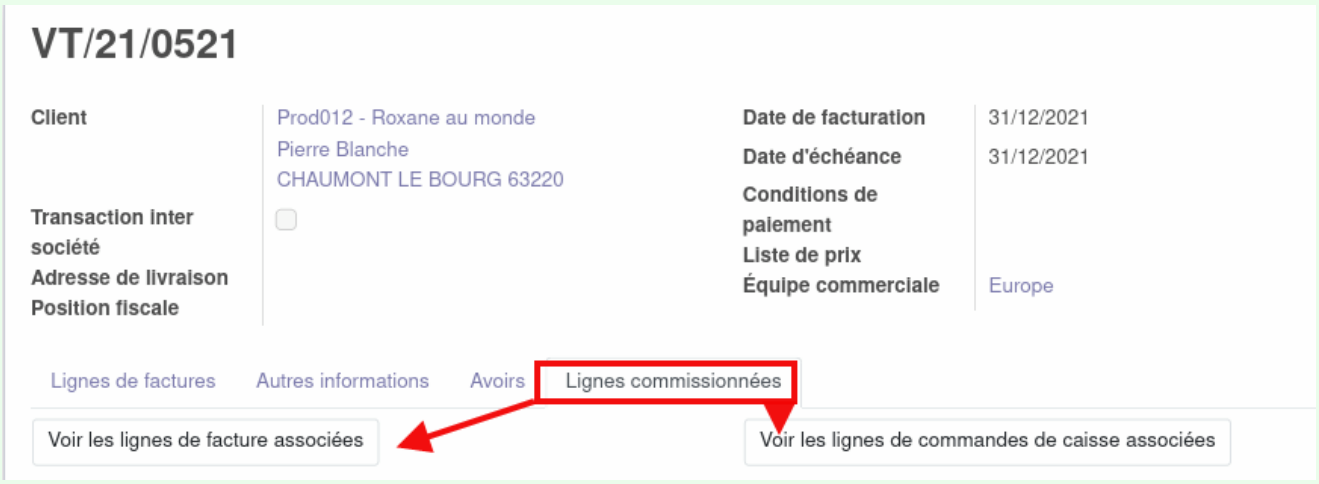
Nom	Comr
Chiffre d'affaire collecté. Taxes:	Oui
Chiffre d'affaire collecté. Taxes: 0.0	Oui
Taxe collectée 0.0	

Page 3 : détail des articles

Page 4 et suivantes éventuelles : détail des écritures comptables

> Pour obtenir le détail des articles commissionnés vendus via le point de vente ou sur des

factures, il faut aller sur la facture, dans l'onglet "lignes commissionnées" :



Magasins de producteur·rice·s

La commission est appliqué est **nulle**. Toute la procédure reste la même.

Il n'y aura juste pas de commissions déduites de la facture.

Created 2020-07-30 14:36:14 UTC by Sandie Favre

Updated 2026-07-02 12:35:59 UTC by Sandie Favre